REPUBLIQUE DU TCHAD UNITE TRAVAIL - PROGRES

BILLET DE LA SEMAINE

L'Hebdomadaire d'Information et de sensibilisation en ligne

Année 1 Numéro Spécial :

Du 30 janvier au 17 février 2023

DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION Tel: (+235) 66298621 / 66324081 / 63045678

Site web DGI: https://dgi.td
facebook DGI:

L'essentiel de la semaine du 30 janvier au 17 février 2023

30 janvier 2023: Lancement officiel de la télé déclaration et du processus de paiement de l'IGL par Moov money

Cette cérémonie a vu la participation des membres du Gouvernement, de plusieurs partenaires techniques et financiers au rang desquels la Banque Mondiale, la RCI (RWANDA COOPERATION INTERNATIONAL), les Banques commerciales et les téléphonies mobiles.

Le Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics TAHIR HAMID NGUILIN prononçant le discours de lancement officiel de la télé déclaration.

Directeur Général de Moov Africa face au public lors du lancement officiel du paiement de l'Impôt Général Libératoire par Moov money.

DIGITALISATION DE LA DGI: E-TAX

E-TAX est un système intégré de gestion des impôts et taxes permettant :

1)L'automatisation des processus d'immatriculation ;

2)L'automatisation des processus de
déclaration ;

3. L'automatisation des processus de paiement et des autres processus de
l'Administration fiscale.

Ce système intégré de gestion des impôts et taxes est une application qui permet de créer les comptes des impôts des contribuables lors de la création des numéros d'identification fiscale

tenance du registre des contribuables. Le système comprendra les fonctionnalités suivantes :

Offrir aux contribuables des services en lignes suivants :

1) Immatriculation et obtention du numéro d'identifiant fiscal en ligne ;

2) La déclaration et le payement des impôts en ligne ;

3) L'obtention de l'attestation de non redevance et autres services en ligne.

Efficacité dans la gestion de conformité et du civisme fiscal :

2) Automatisation de gestion du risque ;

3) Automatisation du plan de vérification et de son exécution ;

4) Automatisation du processus de recouvrement des impôts ;

5) Automatisation des avis et autres correspondances avec les contribuables ;

6) Automatisation du système de gestion du contentieux.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ECHANGES D'INFORMATION ENTRE LE DIRECTEUR GENERAL DES IMPÔTS ET LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS LE 30 JANVIER 2023 EN MARGE DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA TELE DECLARATION. C'ÉTAIT DANS LES LOCAUX DE LA DGI.

1er février 2023 : Le Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN a eu une rencontre le mercredi 1er février 2023, avec les responsables de la DGI pour les encourager à se mettre résolument au travail pour la mobilisation optimale des recettes internes hors pétrole.

TRAVAILLER EN SYNERGIE POUR RELEVER LE DEFI DE LA MOBILISATION OPTIMALE DES RECETTES FISCALES PAR LE NOUVEAU SYSTÈME DE GESTION DES IM"PÔTS ET TAXES, LE E-TAX.

Deux jours après la cérémonie de lancement officiel de la télé déclaration, le Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics Monsieur TAHIR HAMID NGUILIN a eu une rencontre le mercredi 1er février 2023, avec les responsables de la DGI. Cette rencontre a été l'occasion pour le Ministre, de mettre l'accent sur la le travail en parfaite synergie pour relever le défi de la mobilisation optimale des recette fiscales hors pétrole.

Le Directeur Général des Impôts et son Adjoint face à la presse publique et privée : « Le contexte de l'élaboration de la Loi de finances 2023, les thématiques abordées dans cette Loi, le E-TAX et le paiement de l'Impôt Général Libératoire (IGL) par téléphonie mobile ».

03 février 2023 : Le Directeur Général des Impôts, Monsieur MBAIRARI BARI HENRI a fait un point de presse ce vendredi à l'attention des journalistes des media publics et privés. pour permettre au media de mieux relayer les informations fiscales, surtout, les innovations de la Loi de Finances 2023. Par rapport au paiement par mobile money, les

opérateurs de téléphonie mobile à savoir MOOV Africa et Airtel Tchad ont contractualisé avec la Direction Générale des Impôts. Une application a été mise en place pour que tous les contribuables soumis à l'IGL et même ceux des autres impôts et taxes ne perdent plus leur temps. Pour l'heure, l'application est opérationnelle par Moov Africa.

CONCLAVE SOUS LA PRESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES IMPÔTS EN PRELUDE A LA RENCONTRE DE TRAVAIL AVEC LA MISSION DU FMI A LA DGI

09 février 2023 : Le Directeur Général Adjoint des Impôts, Monsieur HASSAN BAKHIT DJAMOUS avec autour de lui, tous les Directeurs de services et les chefs des services rattachés examinent avec le Conseiller du FMI auprès du Ministre des Finances, du Budget et des Comptes Publics les TDR relatifs à la mission du FMI à la DGI.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES IMPÔTS, LES DIRECTEURS DE SERVICES ET LES CHEFS DES SERVICES RATTACHES EN SEANCE DE TRAVAIL AVEC L'EQUIPE DE LA MISSION DU FMI

Evaluer pour s'assurer de la régularité de la mise en œuvre des réformes mais aussi pour apporter les correctifs en cas de difficulté d'exécution en vue de la réussite du projet

LA MODERNISATION DE LA DGI: VERS DES AVANCEES SIGNIFICATIVES

Après avoir suivi avec attention l'exposé sur les réalisations de la Direction Générale des Impôts relatives au projet de modernisation de l'Administration fiscale présenté par le Directeur de la Législation, du Contentieux et des Relations Fiscales Internationales, Monsieur ESDRAS SIKASSA, l'équipe de la mission du FMI a posé quelques questions de précisions et a ensuite déroulé le programme de travail avec toutes les Directions de services de la DGI et plus particulièrement les services opérationnels. Une photo de famille a bouclé la journée.

LA DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS LANCE UNE CAMPAGNE D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION A L'ATTENTION DES CONTRIBUABLES RELEVANT DES DIX (10) HÔTELS DES IMPÔTS DE N'DJAMENA DU 16 FEVRIER AU 1er MARS 2023.

LES MAIRIES DES ARRONDISSEMENTS DE N'DJAMENA SERVENT DE CADRE A CETTE ACTIVITE.

Objectif:

- **Comprendre les dispositions de la Loi de Finances 2023 relatives à l'IGL;**
- **Comprendre les dispositions de la Loi de Finances 2023 relatives à E-TAX;**
- **Comprendre les dispositions de la Loi de Finances 2023 relatives au paiement de l'IGL par Moov Africa**

Jeudi 16 février 2023: Sensibilisation des contribuables de l'**Hôtel N°1** à la Mairie du 1er arrondissement de NDjaména, au quartier Farcha

Vendredi 17 février 2023: Sensibilisation des contribuables de l'**Hôtel N°2**
à la Mairie du 2ème arrondissement
de NDjaména, au quartier Klémat